LA CHAÎNE DU BONHEUR OUVRE UN COMPTE POUR BONDO

La Chaîne du Bonheur ouvre un compte en faveur de Bondo. La décision a été prise à l’issue d’une rencontre entre la présidente de la commune de Bregaglia et une délégation de la Chaîne du Bonheur. Les particuliers et les PME qui ont subi des dégâts recevront une aide immédiate de 260'000 francs au total.

La présidente de la commune de Bregaglia, Anna Giacometti, a informé la Chaîne du Bonheur que sa commune devrait selon toute vraisemblance prendre en charge des coûts aujourd’hui estimés à plusieurs millions de francs. Etant donné que les montants disponibles sur son fonds Intempéries Suisse ne suffiront pas pour financer ces coûts, la Chaîne du Bonheur a décidé l’ouverture d’un compte spécial pour Bondo.

Aide immédiate

L’aide immédiate, qui se composera de 60'000 francs pour les particuliers et 200'000 francs pour les PME, leur permettra de surmonter leurs besoins financiers urgents. Dans un deuxième temps, une fois que les décomptes des assurances seront disponibles, la Chaîne du Bonheur paiera les coûts restants pour les maisons détruites et les manques à gagner des entreprises.

« Une lueur d’espoir pour Bondo »

« La décision de la Chaîne du Bonheur est une lueur d’espoir en cette période difficile », se réjouit la présidente de la commune Anna Giacometti. « Les habitants de Bondo pourront immédiatement bénéficier d’une aide efficace et rapide et, dans un deuxième temps, les dons nous aideront à supporter les coûts gigantesques de la catastrophe. » De son côté, Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur, a déclaré : « Grâce aux informations que nous avons obtenues ici aujourd’hui, nous sommes en mesure d’aider Bondo efficacement et sur la base de lignes claires. »

Fonds Intempéries Suisse

Au cas où les dons collectés dépasseraient les besoins finaux de Bondo, le solde serait versé sur le fonds de la Chaîne du Bonheur réservé aux victimes des intempéries en Suisse qui permet de couvrir les dégâts causés aux particuliers et aux communes lors d’événements naturels de moindre importance. La Chaîne du Bonheur verse chaque année environ 300'000 francs suite à des sinistres de ce type en Suisse.

La délégation de la Chaîne du Bonheur, composée de Ladina Heimgartner, présidente, Tony Burgener, directeur, et Fabienne Vermeulen, responsable de l’aide en Suisse, a été accompagnée par Silvano Allenbach, responsable de l’aide en cas de catastrophe en Suisse chez Caritas.

Pour faire un don

Les dons peuvent être versés sur le site [www.bonheur.ch](http://www.bonheur.ch), sur l’application de la Chaîne du Bonheur « Swiss Solidarity » ou sur le compte postal 10-15000-6 (mention « Bondo »). Des bulletins de versement sont à disposition dans tous les offices postaux.

Informations complémentaires

Informations sur les prestations d’aide pour les habitants de Bondo : [www.bonheur.ch/eboulement-de-bondo-comment-demander-de-laide/](https://www.bonheur.ch/eboulement-de-bondo-comment-demander-de-laide/)

Informations générales sur l’aide aux victimes des intempéries en Suisse :
[www.bonheur.ch/collectes/intemperies-suisse/](https://www.bonheur.ch/collectes/intemperies-suisse/)

Contact : Sophie Balbo, porte-parole de la Chaîne du Bonheur, 078 815 96 39

 « Chaîne du Bonheur – La Suisse solidaire » est l’expression de la solidarité de la population de Suisse avec des victimes de catastrophes et de conflits. Elle est une fondation indépendante créée par la SSR. La Chaîne du Bonheur n’est pas opérationnelle elle-même, mais cofinance avec les dons de la population, d’entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 25 ONG suisses qui viennent en aide aux victimes sur place. La Fondation assure la bonne utilisation de ces dons grâce à des analyses approfondies et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d’aide d’urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Chaîne du Bonheur soutient des personnes en détresse à hauteur d’environ un million de francs par année, en collaboration avec des services sociaux spécialisés. Lors d’intempéries dans le pays, elle soutient des particuliers, des communes ou des PME victimes de dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,7 milliard de francs de dons.
Plus d’infos sur [www.bonheur.ch](http://www.bonheur.ch).